

LES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES DE SÉCURITÉ SOCIALE



1 jour (à titre indicatif)

CONTRÔLER LES RÈGLES DE CALCUL ET D'ATTRIBUTION DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Maîtrise des dépenses oblige, les entreprises souhaitent contrôler le montant des indemnités journalières envoyées par les CPAM au titre des salariés arrêtés bénéficiant d'un maintien total ou partiel de la rémunération. Or, la réglementation en la matière est en perpétuelle évolution. Les employeurs doivent donc régulièrement mettre à jour leurs connaissances. C'est l'objet de cette formation intra sur les indemnités journalières de Sécurité Sociale

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

MALADIE ET AFFECTION LONGUE DURÉE (ALD)

- › Conditions d'ouverture du droit
- › Indemnisation : calcul des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)

Cas pratique : calcul d'IJSS

- › Subrogation, DSN ou attestation de salaire, maintien du net
- › Réintégration des IJSS en paie, fiscalité des IJSS
- › La gestion du temps partiel thérapeutique

INVALIDITÉ

- › Conditions d'attribution
- › Différentes catégories d'invalidité
- › Reprise à temps partiel
- › Cumul avec d'autres prestations
- › Maintien de pension jusqu'à l'âge de la retraite à taux plein

MATERNITÉ - PATERNITÉ ET ACCUEIL DE L'ENFANT - ADOPTION

- › Conditions d'ouverture du droit
 - › Indemnisations : calcul des salaires nets pour les IJSS maternité
- Cas pratique : calcul d'IJSS maternité
- › Déclaration par l'employeur via net entreprise ou DSN, subrogation et maintien du net
 - › Congé pathologique
 - › Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant : allongement depuis le 1er juillet 2021 et fractionnement

ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE (AT/MP)

- › Définition
- › Obligation de déclaration, attestation de salaire, DSN, subrogation
- › Calcul de l'indemnisation
- › Durée d'indemnisation : liens entre l'incapacité temporaire et l'incapacité permanente

Cas pratiques : calculer différentes IJSS, remplir les attestations de salaire

Quiz de synthèse

OBJECTIFS

- Examiner les conditions d'ouverture du droit aux différentes indemnités journalières.
- Calculer les Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS).
- Contrôler les indemnités envoyées par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM).
- Calculer les IJSS des salariés en temps partiel thérapeutique.
- Intégrer la notion d'invalidité sécurité sociale et ses conséquences.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Des exemples de calcul des différentes IJSS combinés au remplissage des différentes attestations de salaire
- Des quiz et cas pratiques tout au long de la formation

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et techniciens paie, responsables des services RH/personnel, responsables administratifs et financiers, assistantes sociales
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YJSS
Formacode : 32688 / 33024
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.